

<https://ecoleetsociete.se-unsas.org/15-juin-journee-mondiale-contre-la-faim>



école & société



15 juin : journée mondiale contre la faim

- Société - Actu -

Date de mise en ligne : jeudi 10 juin 2021

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Plusieurs centaines de millions d'individus ne peuvent pas se nourrir correctement dans le monde. En France, la crise sanitaire a participé à l'augmentation du nombre de personnes en situation de précarité. Il s'agit, la plupart du temps, de jeunes, de personnes âgées, de familles qui avaient des ressources faibles. Le SE-Unsa refuse qu'à l'aube de leur vie des enfants ne bénéficient pas de conditions de vie décentes.

La situation mondiale a été dénoncée par l'ONU en novembre dernier. Ses agences ont pointé 20 pays dont les populations sont en crise aiguë alimentaire, et ce pour différents facteurs : les conflits, le déclin économique, la situation climatique extrême et la pandémie de la Covid-19.

Le 15 juin met donc en relief une situation d'urgence qui pourra être réglée par l'aide alimentaire et l'action des ONG sur les territoires en crise. Les États du Nord ont leur rôle à jouer pour faciliter les initiatives de ces organisations.

En France, le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté a dépassé les 10 millions au cours de l'année 2020. Beaucoup d'enfants sont concernés, beaucoup d'enfants qui ne mangent pas à leur faim et qui ne seront donc pas en mesure de pouvoir apprendre dans de bonnes conditions. Il n'y a aucune égalité des chances possible lorsque l'on doit étudier le ventre vide. La cantine à un euro est un premier pas mais pour certaines familles, ce n'est pas suffisant. Le montant des bourses (qui n'existent que dans le second degré) est d'ailleurs insuffisant pour les plus démunis.

La cantine devrait être gratuite dès lors que les parents ne peuvent pas la payer ; il n'est pas concevable que les enfants soient les victimes d'une situation qu'ils ne maîtrisent absolument pas. Nous sommes tous concernés par leurs conditions de vie, nous ne laisserions pas nos propres enfants sans nourriture.

Si la famille ne peut pas leur donner ce dont ils ont besoin, l'État a le devoir de s'en occuper et d'impulser une politique d'aide efficace auprès des collectivités territoriales. On bâtit un pays en se montrant solidaire, en soutenant ceux qui ont eu moins de chance que d'autres et en faisant vivre la devise républicaine. On ne peut pas demander à un enfant qui a faim d'être fier de son pays.

Le SE-Unsa soutient la journée mondiale contre la faim, et demande des réponses politiques à la hauteur de l'enjeu. Permettre aux plus vulnérables de vivre décemment est un enjeu de solidarité ; c'est aussi un enjeu démocratique, car la misère crée de la rancœur et la rancœur des choix électoraux irraisonnés.